

RÉSUMÉ

- Si vous voulez ces renseignements dans une autre langue officielle, appelez-nous.
- If you would like this information in another official language, please call us.
- Kspin ki nitawihṭīn ē nīhīyawihk ōma ācimōwin, tipwāsinān.
- Tłıchq̄ yati k'èè. Di wegodi newq̄ dè, gots'o gonede.
- ʔerihṭł'is dēne sūliné yati t'a huts'elkēr xa beyéyati theṛq̄ ʔat'e, nuwe ts'ēn yółti.
- Edi gondi dehgáh got'je zhaṭje k'éé edatł'éh enahddhę nide naxets'ę edahí.
- K'áhshó got'jne xadá k'é hederi ʔedṭhtł'é yeriniwę níde dúle.
- Jii gwandak izhii ginjik vat'atr'ijahch'uu zhít yinothtan jı', diits'at ginohkii.
- UVANITTUAQ ILITCHURISUKUPKU INUVIALUKTUN, QUQUAQLUTA.
- ᑕᐃᑦᑲᑦ ᑎᑎᐅᑦᑲᑦ ᐱᑦᑲᑲᑦ ᐃᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ, ᐃᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᐃᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ.
- Hapkua titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.

1-844-767-9100

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DES ELECTIONS aux Territoires du Nord-Ouest

Rapport de la directrice générale des élections sur l'administration de
l'élection générale territoriale de 2015

RÉSUMÉ

Nombreux sont ceux qui se fient au taux de participation électorale pour évaluer la réussite d'une élection. Si on adopte une approche mathématique, on divise le nombre d'électeurs inscrits par le nombre d'électeurs ayant voté : ainsi, 44 % des électeurs ont voté lors de l'élection générale territoriale de 2015. Ce pourcentage est inférieur au taux de participation de 47 % de l'élection de 2011.

L'utilisation de ce calcul donne l'impression que l'élection de 2015 a rencontré moins de succès et que les Territoires du Nord-Ouest continuent de connaître une baisse constante du nombre de votants. Toutefois, des analyses plus approfondies indiquent une hausse de 7 % du nombre d'électeurs ayant voté pendant la dernière élection. Un certain nombre de facteurs indiquent une réussite globale de l'élection générale territoriale de 2015 : hausse du nombre d'électeurs ayant voté, trois dépouillements judiciaires qui ont confirmé les résultats originaux des circonscriptions concernées, et un événement électoral qui est resté en-deçà du budget.

En sus des 19 directeurs du scrutin nommés et des plus de 360 personnes recrutées temporairement, le personnel du bureau de la directrice générale des élections s'est chargé de superviser la planification, la promotion et l'organisation de l'élection générale territoriale de 2015.

Davantage d'électeurs se sont déplacés pour l'élection générale territoriale de 2015; cette dernière a été menée avec précision et était équitable sur le plan financier. Par ailleurs, les exemples de micro-réussites paraîtront évidents aux lecteurs du présent rapport, qui met l'accent sur les nombreux facteurs d'un événement électoral mobilisant personnes, logistique et communications, et sur toutes les activités organisées avant, pendant et après la période de publication des brefs. Élections TNO est d'avis que des électeurs avertis se sentent concernés; par conséquent, le présent rapport s'adresse à un large public comprenant des législateurs, des parties intéressées et le public dans le but d'élargir le lectorat.

Cinq recommandations importantes présentées dans ce rapport devraient retenir votre attention afin de mieux servir les parties intéressées et d'assurer le fonctionnement sans heurts de l'administration des élections :

1. Revoir le libellé de la *Loi sur les élections et les référendums*
2. Miser sur les technologies
3. Passer en revue le modèle opérationnel
4. Étendre le mandat d'Élections TNO
5. Promulguer le samedi comme jour ordinaire du scrutin

1 Il faut apporter des changements de taille à la législation cadre dans les années à venir pour assurer l'accès des électeurs, l'efficacité administrative et une économie substantielle. Le terme « cadre » lié à une législation est décisif au moment de rédiger un texte de loi prévoyant une certaine flexibilité pour les administrateurs des élections. Transférer certains articles de la loi dans des règlements connexes permettrait de mettre en place les paramètres flexibles requis pour prendre des décisions pratiques de gestion pendant le déroulement des activités électorales.

2 Le libellé de la *Loi sur les élections et les référendums* est très contraignant et fait de la Loi un texte de référence désuet rédigé pour une administration et des processus de l'ère du papier. Elle ne prend pas en compte les plateformes en ligne pour la gestion des élections ou l'offre de procédures de vote répondant aux attentes de la société. On ne peut pas éviter la technologie dans le processus électoral, et il faudrait en tirer profit maintenant pour faire face à la demande accrue et l'intégrer dans le prochain cycle électoral. Si ce n'est pas fait rapidement, il faudra attendre l'élection de 2023.

3 Élections TNO ne relève pas du gouvernement. Élections TNO est, tout simplement, un organisateur d'événements destinés aux électeurs, un organisme de gestion des élections avec une échéance fixe tous les quatre ans. L'organisation d'activités électorales répondant aux besoins de

tous les intervenants passe par des exigences opérationnelles et des pratiques de planification variables uniques. Élections TNO fonctionnerait plus efficacement à l'aide d'un modèle opérationnel respectant son statut d'organisme indépendant. D'après le cadre actuel, le bureau de la directrice générale des élections ne peut prendre de décisions efficaces ou concrètes sur les opérations et l'établissement de rapports, ce qui compromet la productivité et la sensibilité économique du bureau, qui doit travailler dans les limites des politiques et des systèmes gouvernementaux non adaptés à ses exigences opérationnelles.

4 Élections TNO bénéficierait également d'une expansion de son mandat. L'organisme est chargé de planifier et d'administrer les élections. La suite logique est l'administration de la *Loi sur les élections et les référendums* et de la *Loi sur les élections des administrations locales*. Ce mandat pourrait faire réaliser des économies au GTNO en regroupant les stocks du matériel électoral; encouragerait le perfectionnement du personnel électoral grâce à la fréquence accrue de l'organisation d'événements; et ferait de l'organisme l'unique fournisseur de renseignements et de conseils sur les questions électorales, assurant ainsi la continuité de l'intégrité électorale aux TNO. Il pourrait être pertinent de proposer aux gouvernements autochtones d'accéder à des connaissances approfondies et à des procédures administratives bien établies au moyen d'ententes intergouvernementales sur l'administration.

5 Le jour du vote revêt également de l'importance. Le dimanche est le jour de vote le plus populaire dans le monde, suivi du samedi. Il existe un certain nombre de raisons justifiant de changer le jour ordinaire de vote au samedi. Premièrement, cela permet aux électeurs de ne pas avoir à voter pendant une journée de travail chargée, ce qui augmente le taux de participation. Deuxièmement, de nombreux bureaux de scrutin sont installés dans des écoles; un scrutin organisé un samedi réduirait les problèmes de sécurité associés à la présence d'enfants.

Troisièmement, l'organisation de l'élection un samedi permettrait de disposer d'une main-d'œuvre plus importante qui possède les compétences de base en lecture, en calcul, en écriture et en informatique et qui ne serait pas autrement disponible en semaine.

Tout organisme de gestion d'élections peut confirmer que la planification des prochaines élections commence pendant la planification et le déroulement des élections en cours. De nombreux problèmes apparaissent et sont réglés sur le moment, tandis que d'autres sont notés et nécessitent plus d'efforts pour parvenir à une solution.

Les 43 recommandations formulées dans le présent rapport portent non seulement sur les problèmes rencontrés pendant la planification et l'organisation de l'élection générale territoriale de 2015, mais jettent également les bases requises pour assurer la continuité de la vision de l'organisme et de ses objectifs, et la mise en œuvre d'une législation efficace profitant à toutes les parties intéressées.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Si l'on continue de baser l'efficacité d'Élections TNO uniquement sur la participation électorale, il est urgent d'apporter des améliorations conséquentes au processus électoral existant, ou de faire preuve d'innovation en intégrant la technologie électorale à laquelle la société s'attend.

Les pratiques électorales doivent inévitablement s'adapter pour veiller à supprimer tous les obstacles pour les parties intéressées, à assurer une parfaite intégrité du vote et à mettre en avant la prudence économique.